



Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
F-75231 PARIS CEDEX 05

Secrétariat général

Tél. : (33) 01 44 27 67 96
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. : smf@smf.emath.fr

Publications

Tél. : (33) 01 44 27 67 99
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. : publications@smf.emath.fr

Comptabilité

Tél. : (33) 01 44 27 67 98
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. : comptabilite@smf.emath.fr

Diffusion

Maison de la SMF
Case 916 - Luminy
F-13288 MARSEILLE
CEDEX 09
Tél. : (33) 04 91 26 74 64
Fax : (33) 04 91 41 17 51
Mél. : abonnements@smf.emath.fr

PV du conseil d'administration de la SMF du 14 juin 2024 à l'Institut Henri Poincaré

Présents (en visioconférence ou en présentiel) : Stéphane Ballet, Christine Chambris, Adrien Deloro, Fabien Durand, Bruno Duchesne, Thomas Dreyfus, Ivan Gentil, Isabelle Gallagher, Thomas Gauthier, Ghislaine Gayraud, Mélanie Guenais Pierre-Antoine Guihéneuf, Rejeb Hadiji, Pascal Hubert, Evelyne Miot, Bertrand Rémy, Anne de Roton, Hoel Queffelec.

Excusés : Fabrice Vandebrouck

1. Présentation des membres et accueil des nouveaux membres

Suite aux élections 2024, de nouveaux membres

- Bertrand Rémy
- Hoël Queffelec
- Isabelle Gallagher

2. Approbation du Procès-verbal du conseil du 24 mai 2024

Le procès-verbal du 24 mai 2024 est approuvé à l'unanimité

3. Élection de la présidente de la SMF

Isabelle Gallagher se présente comme présidente de la SMF.

Elle est élue avec les résultats suivants :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Blancs : 0

Isabelle Gallagher est élue présidente de la SMF.

4. Élection du bureau

Présidence : Isabelle GALLAGHER

Vice-présidence Maison de la SMF : Stéphane BALLETT

Vice-présidence Enseignement et Formation : Mélanie GUENAISS

Vice-présidence Publications : Benoît CLAUDON

Trésorier : Thomas DREYFUS

Trésorier-adjoint : Thomas GAUTHIER

Secrétaire : Bruno DUCHESNE

Le Bureau peut accueillir une huitième personne : Pierre-Antoine GUIHÉNEUFF

Pascal Hubert (directeur du CIRM) et Claire Ropartz (Secrétaire générale de la SMF) sont invités permanents.

Il est proposé que la rédactrice en chef de la Gazette soit invitée permanente au bureau. Cette composition du bureau est votée à l'unanimité.

5. Chargés de mission

Diffusion vers le grand public : Pierre-Antoine GUIHENEUF
Outils numériques pour les publications : Clément TAUBER (à confirmer)
Liens avec Mathrice : à déterminer
Droits humains : Adrien DELORO
Correspondants locaux : Adrien DELORO et Ivan GENTIL
Parité : Anne DE ROTON
Compte Twitter, vidéo : Bruno DUCHESNE
Responsable MathC2+ : Mireille FOUQUET et Mathilde HERBLOT
Responsable Maths C pour L : Fabien DURAND
Responsable com. et éditoriale du site web : à déterminer
Prix scientifiques : Moreau, Yor, Audin : Rejeb HADIJI
Environnement : Ivan GENTIL

6. Objectifs pour la nouvelle mandature

- Être vigilant sur le modèle économique de la SMF, en particulier les tarifs des livres et revues.
- Continuer vers plus de science ouverte.
- Être au point au point sur les DOI, les ORCID, les classes LaTeX
- Consolider nos systèmes informatiques.
- Réaliser des vidéos de présentation de la SMF.
- Trouver des auteurs pour nos livres et les vendre mieux (mandataires ?).
- Créer une nouvelle collection de livres.
- Poursuivre les collaborations avec INSMI, SMAI, SFdS, AniMath...
- Réfléchir au statut et mode de fonctionnement de la Gazette.
- Maintenir la visibilité de la mission enseignement—formation.
- Être à l'écoute de la communauté et être prompt à réagir.
- Mettre fin à l'érosion des adhésions.

7. Calendrier

Par un vote à l'unanimité, le calendrier suivant est adopté.

Bureaux		CA
jeudi 26 septembre 2024	13h30-17h00	
jeudi 17 octobre 2024	13h30-17h00	vendredi 18 octobre 2024 9h00-12h00
jeudi 21 novembre 2024	13h30-17h00	
jeudi 19 décembre 2024	13h30-17h00	
jeudi 16 janvier 2025	13h30-17h00	vendredi 17 janvier 2025 9h00-12h00
jeudi 13 février 2025	13h30-17h00	
jeudi 20 mars 2025	13h30-17h00	
jeudi 22 mai 2025	13h30-17h00	vendredi 23 mai 2025 9h00-12h00
vendredi 20 juin 2025	9h00-12h00	jeudi 19 juin 2025 14h-17h00

L'assemblée générale aura lieu le 4 juin 2025 à 17h à Dijon lors du congrès de la SMF.

8. Vote des pouvoirs

Par un vote à l'unanimité, le Conseil décide :

a) de donner pouvoir à Isabelle Gallagher (Présidente) et à Thomas Dreyfus (trésorier) sur l'ensemble des comptes bancaires et postaux ouverts au nom de la Société

Mathématique de France à Paris (BNP, Banque Postale, Crédit coopératif) et à Marseille (Société Générale) ;

b) de donner pouvoir à Pascal Hubert, Stéphane Ballet sur le compte « Société Mathématique de France » Société Générale (Marseille) ;

c) d'autoriser C. Pain, O. Boubakeur, M.-F. Koussémon, C. Munusami, et C. Ropartz, à effectuer toutes les opérations postales ;

d) de confirmer l'adresse postale de la SMF : en effet toute correspondance postale ou bancaire doit être envoyée à l'Institut Henri Poincaré, 11 rue Pierre et Marie Curie 75231 Paris cedex 05.

e) de donner pouvoir à Isabelle Gallagher (Présidente) et Pascal Hubert sur les comptes bancaires ouverts au nom de CIRM-SMF à la Société Générale (n°37261712 et 37280704).

9. Remboursements missions SMF

Thomas Dreyfus précise les conditions de remboursements (plus souples que les universités). Utilisation des contrats pour venir : incitation des collègues qui le peuvent à les utiliser.

10. Edition

Point sur les revues et sur les livres : cela fonctionne bien du côté des revues à part un retard récurrent au niveau RHM et du côté livres c'est un peu plus compliqué.

11. Agrégé·es/Docteur·es/Doctorant·es/Post-doc

La SMF rédige régulièrement des lettres pour soutenir les demandes de report de stage d'agreg pour la thèse, les post-docs. Les rectorats de Versailles et Créteil sont des partenaires à l'écoute.

12. Commission enseignement et formation

7 sortants :

Marie-Line Chabanol, Yannick Heurteaux, François Moussavou, Bertrand Lebot
Eric Herbin, Nicolas Tosel, Magdalena Kobylansky.

Entrants : Lara Thomas (prof CPGE -- UPA Saint-Etienne), Éric Ouvrard (professeur de lycée à La Rochelle, formateur INSPE Poitiers)

Mélanie Guenais fait état des difficultés à animer la commission. Deux réunions par an mais pas beaucoup de participant·es.

Il est nécessaire de faire venir des gens de l'extérieur (lycée, lycée technologique, lycée professionnelle, école d'ingénieurs...). Le CA est sollicité pour aider à trouver de nouveaux membres.

13. Enseignement

Report de stage post-agreg : la SMF a agi au niveau du ministère MESRI. Il y aura une tolérance pour cette année pour pouvoir continuer en M2. Normalement, l'an prochain cela ne sera plus le cas. C'est un point de vigilance car cela risque de changer beaucoup nos pratiques.

Projet de réforme CAPES-formation de enseignements : 2 articles du projet changent profondément les règles d'entrée dans les corps de la fonction publique. Point de vigilance très important.

Question du « bac de maths » : comme les maths ne sont plus enseignées de la même façon pour les différents élèves, on pourrait se diriger vers une certification maths et donc à une externalisation de cette évaluation.

Article de l'Express : on peut s'associer à la SIF et écrire une réaction de la SMF. Proposition de travailler en Bureau sur un texte court.

14. CIRM

Tout va bien

15. Événements

- Math C pour L : déjà un stage à Lens pour 2025 !
- Congrès SMF : à Dijon du 2 au 6 juin 2025. Déjà 16H/16F pour les exposés. AG prévue le mercredi après-midi.
- Congrès France-Brésil : en 2027 sans doute. Le Conseil Scientifique de la SMF réfléchit à un président du comité scientifique (Benoît Perthame). Il y a un problème de communication avec la SMAI : il faudrait trouver quelqu'un chez eux pour faire le lien.

Pierre-Antoine Guihéneuf se propose comme membre du jury pour le concours vidéodimath (organisé par AudiMaths).

Les conférences grand-public :

- 1TIM va souvent en province (environ 4 par an) mais c'est aussi possible pour Maths étonnantes.
- Deux journées spéciales pour le cycle 1TIM en 2025 : Grothendieck (en janvier) et 20 ans (avril).

16. Gazette

Isabelle Gallagher fait un court bilan sur la situation pour les nouveaux entrants. Il est important de noter que le comité de rédaction avait été convié à une réunion avec Fabien Durand lundi 10 juin à 16h, réunion à laquelle un seul membre du CR s'est connecté. À la suite de cette réunion, Fabien Durand a de nouveau proposé au comité de rédaction de la Gazette de venir discuter avec le Conseil d'Administration de la SMF lors de la réunion du vendredi 14 juin. De nouveau, le comité a décliné l'invitation du CA et il a notifié son absence dans un mail daté du jeudi 16 juin.

Isabelle Gallagher propose une réunion avec le comité de rédaction une fois que les esprits se seront un peu calmés. Prise de parole de Thomas Dreyfus : importance de mettre tout le comité dans la boucle ; certains membres du comité de rédaction ont évoqué le problème du nombre de pages et du délai quand le CA demande à publier des textes. Anne de Roton : il y a des personnes blessées des deux côtés et il faut sortir de cette situation par le haut. Mélanie Guenais : nécessité de respecter le règlement intérieur concernant le mandat des membres des comités éditoriaux. Thomas Gauthier : confirmation qu'il est nécessaire de mettre tout le comité dans la boucle des discussions ; problème d'articulation parfois entre l'éditorial et le mot du président.

Benoît Claudon : nécessité de faire une réunion en comité assez restreint pour dans un premier temps apaiser les esprits et ensuite refaire une discussion en CA ; contradiction entre une décision passée de CA pour les mandats des rédacteurs/rédactrices en chef (les compteurs sont remis à zéro) et le RI. Stéphane Ballet : importance de la dimension politique de l'action de la SMF. Fabien Durand : ce n'est pas nouveau que la Gazette et le CA ont des frictions (suite à des témoignages d'ancien-ne-s président-e-s de la SMF). Bertrand Rémy : nécessité de bien faire apparaître différentes sections dans la Gazette pour bien circonscrire ce qui est de l'ordre de la réaction, du texte d'analyse fouillé, ce qui est du ressort du CA de ce qui ne l'est pas.

Décision de faire une réunion rapide avec le comité de rédaction, Isabelle Gallagher et Benoît Claudon.